

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET-TUNISIE (Services de consultants)

Programme d'appui aux PME pour améliorer leur accès au financement non bancaire

La Banque Africaine de Développement a accordé à l'Etat Tunisien un don de GBP 2,5 million en vue du financement d'un programme destiné à faciliter l'accès des Petites et Moyennes Entreprises tunisiennes au financement par les marchés des capitaux et les opérateurs du capital-risque. Le projet sera exécuté par le Ministère des Finances (Agence d'exécution) avec l'appui technique de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT). Une partie des sommes attendues au titre de ce don seront utilisées pour financer le contrat relatif aux activités de gestion du projet.

Les services prévus au titre de ce contrat consisteront à coordonner les activités du projet pour préparer les différents documents nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi des résultats du projet, assurer le bon déroulement des activités quotidiennes liées à la gestion du projet, coordonner les travaux des cabinets de consultants en charge des autres composantes du projet, et proposer des conseils techniques quant au déroulement du programme d'appui au PME. La réalisation de la mission au titre de cette composante est prévue sur une **période approximative d'environ 20 mois à compter de la date de signature du contrat y afférent.**

Les consultants individuels («les Consultants») qualifiés et intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Pour chaque mission similaire, les Consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le coût du projet en lien avec la mission, ainsi que les performances du projet réalisé.

La sélection se fera sur la base des références des Consultants et de leurs expériences professionnelles. Les critères de sélection seront basés sur la qualification générale, sur l'expertise dans les domaines, sur l'expérience avec les bailleurs de fonds, sur la connaissance du secteur et du contexte du secteur privé et financier Tunisien.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection (consultant individuel) seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque africaine de développement, (version octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Compte tenu de la nature des activités et du contexte, le consultant retenu pour cette mission ne pourra pas être impliqué avec les consultants figurant sur la liste restreinte des autres missions du programme pour éviter toute situation de conflit d'intérêts.

La disponibilité immédiate est exigée. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures administratives en vigueur.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées par voie postale (lettre recommandée avec accusé de réception ou rapide-post) ou livrées directement à la BVMT ou envoyées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 29 juin à 9 H** et porter expressément la mention :

«Expression d'intérêt - Programme d'appui aux PME pour améliorer leur Access au financement non bancaire- - Tunisie - Composante 3 – gestion du projet ».

Adresse postale :

Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
34 Avenue de la Bourse
1053, les berges du lac 2. Tunis

Adresse électronique :

investiapme@bvmt.com.tn